

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2024

### (10H30-12H30) – PROCÈS-VERBAL

---

Corinne François

#### **Assemblée générale Brulocalis – 26 juin – 10h30 - Vivaqua (Auditorium)**

**Présents à l'Assemblée générale** : Adelheid BYTTEBIER, Perrine LEDAN, Marc LOEWENSTEIN, Sunny MOHAMMAD AAMIR NAEEM, Hang NGUYEN, Vanessa RIGODANZO, Dominique BERNARD, Vincent CHARLES, Chantal DE SAEGER, Sébastien DEFRANCE, Claire VANDEVIVERE, Amélie VANWISSEN, Bernadette JANSSENS (Belfius), Raphaël LEFERE (Sibelga) et Charlotte WITHOFS (Ethias).

**Délégués des communes** : Mesdames et Messieurs Mohamed OURIAGHLI (Bruxelles), Frank VAN BOCKSTAL (Etterbeek), Kris VANSLAMBROUCK (Forest), Serge JANSSEN (Ganshoren), Nora BEDNARSKI (Ixelles), Cindy DEVACHT (Jette), Zinev AZMANI MATAR (Koekelberg), Danielle EVRAUD (Molenbeek Saint-Jean), Philippe BOIKETE (Saint-Josse-Ten-Noode), Frédéric NIMAL (Schaerbeek), Olivier DELEUZE (Watermael-Boitsfort), Philippe JAQUEMYS (Woluwe-Saint-Lambert) et Anne DELVAUX (Woluwe Saint-Pierre).

**Partenaires invités** : Monsieur Amaury STAS de RICHELLE (Commissaire aux comptes), BELFIUS, ETHIAS, le SPRB et Vivaqua.

**Personnel de l'Association** : Mesdames et Messieurs Joao ANDRE, Ibrahim DAAOUAG, Céline GRIMBERGHS, Latifa HAZIM, Davide LANZILLOTTI, Sacha LEFEVRE, Charlotte MALI, Georgy MANALIS, Alessia MESSINA, Philippe MOREAU, Michaël MUNOZ, Omérine PLATIAU, Jean-Michel RENIERS, Steve ROOBAERT, Valentine SNOECK, Mathieu STASSART, Lisa THIBAUT, Raphael TORELLI, Patrice VAN LAETHEM, William VERSTAPPEN et Frank WILLEMANS.

**Excusés** : Mesdames et Messieurs Christian BEOZIERE, Jos BERTRAND, Marie BIJNENS, Véronique CAPELLE, Sophie de VOS, Vincent de WOLF, Hervé DOYEN, Sihame HADDIOUI, Geoffroy KENSIER, Olivier MAINGAIN, Catherine MOUREAUX, Stéphane OBEID, Jean SPINETTE, Khalid ZIAN.

**Absents** : Mesdames et Messieurs Marie-Pierre BAUWENS (Auderghem), Marc HERMANS, (Berchem Saint-Agathe), Martine RAETS (Evere), Jonathan BIERMANN (Uccle), Patrick LENAERS, Gilles MAROT et Lucie PETRE.

**Président** : Monsieur Olivier DELEUZE

**Secrétaire** : Madame Corinne FRANÇOIS

# I – Partie thématique

Les opportunités et enjeux de l'intelligence artificielle pour les pouvoirs locaux bruxellois – par *Julien Gossé*, chercheur doctorant au FARI – AI for the Common Good Institute (ULB-VUB).

## II – Assemblée statutaire

### 1. Vérification des pouvoirs de l'Assemblée

La vérification des pouvoirs de l'Assemblée est validée par les membres de l'Assemblée générale.

### 2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 juin 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 21 juin 2023 est approuvé à l'unanimité des membres représentés.

### 3. Conseil d'administration : démissions et désignations de nouveaux administrateurs

**Olivier DELEUZE** fait le point sur les démissions et désignations intervenues au sein du Conseil d'administration de Brulocalis depuis l'Assemblée générale du 21/06/2023 :

- Madame **Adelheid Byttebier**, Echevine à Schaerbeek, est désignée en qualité de représentante du parti GROEN au sein du Conseil d'administration et du Bureau politique de Brulocalis, en lieu et place de Jos RAYMENANTS (démissionnaire).
- Madame **Véronique CAPELLE**, Conseillère communale à Koekelberg, est désignée en qualité de représentante de la commune de Koekelberg au sein du Conseil d'administration de Brulocalis, en lieu et place de M. Michel VAN KERK (démissionnaire).
- Monsieur **Kris VANSLAMBROUCK**, Echevin à Forest, est désigné en qualité de représentant de la commune de Forest au sein du Conseil d'administration de Brulocalis, en lieu et place de Esmeralda VAN DEN BOSCH (démissionnaire).
- Madame **Riet DHONT**, représentante du parti PTB au Conseil d'administration de Brulocalis, a démissionné de son mandat de Conseillère communale au sein de la Ville de Bruxelles.

#### Membres experts

- **Gert De CEUKELAIRE**, Secrétaire Général du CPAS de Forest, remplace Monsieur Harold PEETERS.
- Madame **Florence VAN LAMSWEERDE**, Secrétaire communale à Woluwe-Saint-Pierre, remplace Monsieur Marcel VERMEULEN en tant que membre expert représentant la Fédération des Secrétaires communaux bruxellois.
- Madame **Annick PETIT**, Secrétaire communale à Etterbeek et Présidente de la Fédération des Secrétaires communaux bruxellois, remplace Monsieur Philippe ROSSIGNOL en tant que membre expert.

## Composition actualisée du Conseil d'administration de Brulocalis

### a) Représentants des communes

Commune	Administrateur	Parti	Fonction
Anderlecht	Sunny MOHAMMAD AAMIR NAEEM	PS	Conseiller communal
Auderghem	Marie-Pierre BAUWENS	ECOLO	Conseillère communale
Berchem Saint-Agathe	Marc HERMANS	IND	Conseiller communal
Bruxelles	Mohamed OURIAGHLI	PS	Conseiller communal
Etterbeek	Vincent DE WOLF	MR	Bourgmestre
Evere	Christian BEOZIERE	PS	Conseiller communal
Forest	<b>Kris VANSLAMBROUCK</b>	ECOLO	Echevin
Ganshoren	Serge JANSSEN	MR	Conseiller communal
Ixelles	Nora BEDNARSKI	ECOLO	Conseillère communale
Jette	Cindy DEVACHT	GROEN	Conseillère communale
Koekelberg	<b>Véronique CAPELLE</b>	Défi	Conseillère communale
Molenbeek Saint-Jean	Danielle EVRAUD	MR	Conseillère communale
Saint-Gilles	Jean SPINETTE	PS	Bourgmestre
Saint-Josse-Ten-Noode	Philippe BOIKETE	PS	Echevin
Schaerbeek	Lucie PETRE	ECOLO	Conseillère communale
Uccle	Perrine LEDAN	ECOLO	Echevine
Watermael-Boitsfort	Olivier DELEUZE	ECOLO	Bourgmestre (Président du CA)
Woluwe-Saint-Lambert	Philippe JAQUEMYNS	Défi	Echevin
Woluwe Saint-Pierre	Anne DELVAUX	Les Engagé s	Conseillère communale

Pour rappel, M. Khalid ZIAN a été désigné administrateur représentant la Fédération des CPAS bruxellois, en vertu de l'article 15,§5 des statuts, tels que modifiés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2022. Le Président de la Fédération des CPAS a été désigné et siège également au sein du Bureau politique.

### a) Représentants des partis politiques pour compléter les équilibres

Parti	Membres CA Partis	Fonction	Commune
PS	<del>(Charles PICQUÉ)</del>	Ex-Bourgmestre	Saint-Gilles
PS	Catherine MOUREAUX	Bourgmestre	Molenbeek-Saint-Jean
PS	Vanessa RIGODANZO	Conseillère communale	Auderghem
MR	Hang NGUYEN	Echevine	Watermael-Boitsfort
MR	Stéphane OBEID	Echevin	Ganshoren
MR	Patrick LENAERS	Echevin	Etterbeek
MR	Jonathan BIERMANN	Echevin	Uccle
PTB	Gilles MAROT	Conseiller communal	Ixelles
PTB	Riet DHONT	Conseillère communale	Ville de Bruxelles
Vooruit	Jos BERTRAND	Conseiller communal	Watermael-Boitsfort

Open VLD	Martine RAETS	Echevine	Evere
GROEN	<b>Adelheid Byttebier</b>	Echevine	Schaerbeek
GROEN	Marie BIJNENS	Echevine	Koekelberg
ECOLO	Sihame HADDIOUI	Echevine	Schaerbeek
DéFI	Olivier MAINGAIN	Bourgmestre	Woluwe-Saint-Lambert
DéFI	Sophie de VOS	Bourgmestre	Auderghem
DéFI	Marc LOEWENSTEIN	Conseiller communal	Forest
Les Engagés	Geoffroy KENSIER	Conseiller communal	Ixelles
Les Engagés	Hervé DOYEN	Conseiller communal	Jette

b) Experts

Fédération	Membres experts	
<b>Fédération des Sec. communaux</b>	<b>Annick PETIT</b>	Expert
	Patricia VAN DER LIJN	Expert
	<b>Florence VAN LAMSWEERDE</b>	Expert
<b>Fédération CPAS (16§1)</b>	Myriem AMRANI	PS
	<b>Gert De CEUKELAIRE</b>	Expert
	David LEISTERH	MR
	Jean-Claude VITOUX	Défi
	Nicolas LONFILS	Ecolo
<b>Fédération des Receveurs</b>	Marianne de RU	Expert

Les membres de l'Assemblée générale ne formulent aucun commentaire et actent les désignations susmentionnées.

## 4. Désignation du Commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025.

**Corinne FRANÇOIS** : Nous voudrions que l'Assemblée générale acte la désignation du Commissaire aux comptes de Brulocalis, M. Amaury STAS de RICHELLE, conformément à l'article 3.58 du Code des sociétés et associations. Pour une asbl de la taille de Brulocalis, la désignation d'un Réviseur ne constitue pas une obligation mais une faculté.

Le Bureau a désigné M. STAS de RICHELLE en qualité de Réviseur en prolongeant son mandat sur base d'un marché public.

L'Assemblée générale approuve la désignation de M. Amaury STAS de RICHELLE en tant que Commissaire aux comptes de l'Association pour l'exercice 2023, 2024 et 2025.

## 5. Comptes 2023

**Steve ROOBAERT** expose la note relative aux comptes pour l'exercice 2023. Les comptes ont été validés par le Bureau du 22/04/2024, arrêtés au Conseil d'administration du 24/04/2024 et sont présentés à l'Assemblée générale du 26/06/2024 pour approbation.

### 1° Résumé préliminaire

Brulocalis termine l'année 2023 avec un résultat positif de **20kEUR**.

#### Dépenses :

Les charges d'exploitation s'élèvent à **4.425k EUR** et sont 4% inférieures au budget (4.606kEUR).

#### Recettes :

Les recettes s'élèvent à **4.445kEUR**, soit 4% inférieures au budget (4.608kEUR), elles sont principalement composées :

- Des cotisations qui s'élèvent à 2.461kEUR et représentent 55 % des recettes.
- Des subsides qui s'élèvent à 1.683kEUR et représentent 38 % de celles-ci.

### 2° Analyse des variances importantes par rapport au Budget 2023

#### Cotisations

Le montant des cotisations (**2.461kEUR**) est en ligne avec le budget (2.464kEUR).

La petite variation de 3.000 € est due au calcul du budget d'une des communes, qui se basait sur la cotisation de base de la tranche de population 50.000 à 60.000 et non celle de 40.000 à 50.000. La facture correcte a été envoyée dans l'intervalle.

#### Subsides

Le montant des subsides (**1.683kEUR**) est inférieur au budget (1.925kEUR).

#### Recettes ACS

Le montant des interventions ACS s'élève à **179kEUR** contre un budget de 198kEUR, cette baisse est imputable à l'absence d'un collaborateur en 2023 (cause de maladie).

#### Biens et services divers (compte 61)

Le poste Biens & Services divers qui comprend une série de frais de fonctionnement, s'élève à **920kEUR**, ce qui est 11% inférieur au budget (1.039kEUR).

#### Dépenses Personnel et Rémunérations (compte 62)

Les frais de personnels sont constitués par les rémunérations, charges sociales et de pensions et s'élèvent à **3.274kEUR**. Elles sont en ligne avec le budget 3.329kEUR (avec une légère diminution de -2%).

### 3° Le Compte de résultat

Après déduction des charges financières, le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 20kEUR. Nous proposons d'affecter ce montant aux réserves disponibles.

En conclusion, l'année 2023 chez Brulocalis se termine avec léger boni, mais dont le résultat est néanmoins bien aligné avec le budget 2023.

Les travaux de nos collaborateurs se sont bien organisés depuis nos bureaux temporaires et nos activités pour nos membres (formations, GT, ...) se sont déroulées comme prévu dans des salles confortables.

Ce changement d'espace de travail vers nos bureaux temporaires a également permis de stimuler la transversalité entre les équipes.

La gestion des marchés publics liés au projet « bâtiment Rue Royale » a pris beaucoup de temps et d'énergie – mais avec deux beaux résultats puisque le 22 décembre 2023, le Bureau d'architecte a entamé sa mission relative à la rénovation du bien et que nous avons eu confirmation de l'octroi des subsides de 650kEUR.

Les comptes 2023 sont soumis pour approbation à l'Assemblée générale des membres du 26/06/2024.

M . **Amaury STAS de RICHELLE**, Réviseur, rappelle que les membres ont tous reçu au préalable le rapport au Commissaire. Il confirme qu'il a bénéficié d'une très bonne collaboration des équipes et Responsables de Brulocalis, ce qui lui a permis d'effectuer les contrôles d'usage conformément aux normes internationales d'audit. Les comptes 2023 reflètent de façon correcte l'état des recettes et dépenses de Brulocalis. Ainsi, l'opinion émise sur les comptes 2023 est sans réserves.

Le rapport au Commissaire au compte est articulé en différentes parties. Tout d'abord, il y a l'émission de l'opinion : nous considérons que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Ensuite, nous rappelons à la fois la responsabilité de l'organisation dans l'établissement de ses comptes et également notre responsabilité en tant que Commissaire dans la mission qui nous a été confiée. Nous nous prononçons également sur les autres obligations légales et réglementaires notamment les éventuelles infractions aux statuts et au Code des Sociétés. L'opinion concernant les comptes de Brulocalis est sans réserve, nous considérons qu'ils sont tenus conformément aux règles comptables applicables en Belgique.

Les membres de l'Assemblée générale ne formulent aucun commentaire, approuvent l'affectation des réserves aux réserves indisponibles et approuvent les comptes 2023 à l'unanimité des membres présents et représentés.

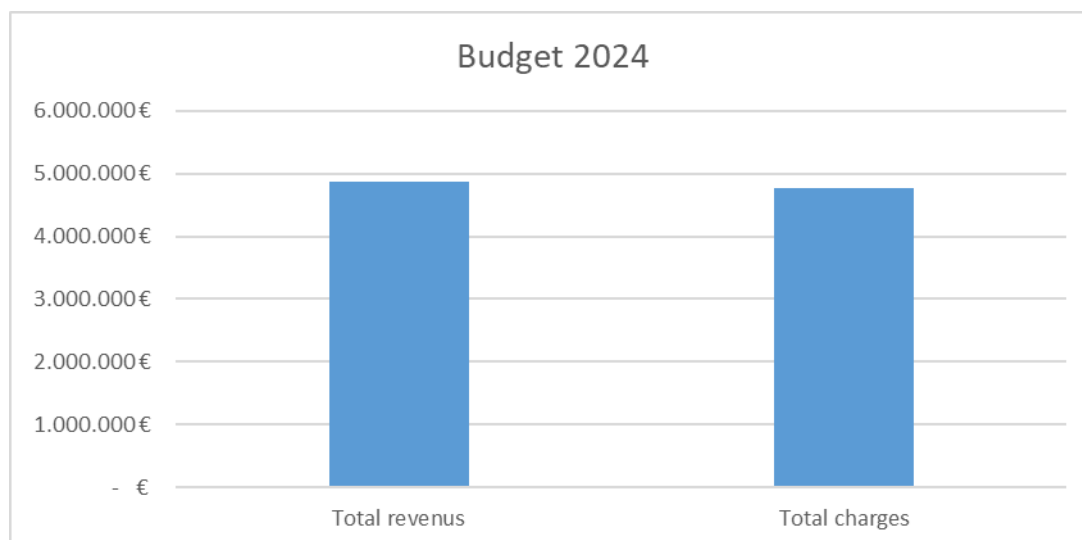
## 6. Budget 2024

**Corinne FRANÇOIS** introduit brièvement le point relatif au budget 2024.

Nous vous présentons un budget en équilibre. Voici les deux tendances principales de ce budget :

1. **Opérationnalisation du plan stratégique 2022-2026** : Chaque année, nous travaillons sur les différentes étapes du plan stratégique et l'une d'entre elles était la mise en place du nouvel organigramme de Brulocalis. Notre Conseil d'administration l'a approuvé le 31 janvier dernier sur un travail de réflexion mené en 2023. En effet, celui-ci visait à mieux nous organiser pour permettre la mise en place dudit plan stratégique. Ainsi, l'année 2024 sera également une année consacrée à préparer d'un part, les formations destinées aux nouveaux élus (début 2025) et d'autre part, la rédaction et communication d'informations nécessaires aux candidats et aux mandataires locaux en cette période de campagne.
2. **Rénovation du bâtiment sis rue Royale 168** : Pour rappel, nous avons fait l'acquisition d'un bâtiment situé rue Royale 168 (1000 Bruxelles) et ce entièrement sur fonds propres. Nous menons actuellement un important travail d'optimisation de la performance énergétique et pour ce faire, nous bénéficions de l'aide de Sibelga (RénoClick) pour mener à bien ce projet. Pour information, nous sommes actuellement à la phase d'introduction du permis d'urbanisme.

Le Budget 2024 est présenté par **Steve ROOBAERT**. Il a été préparé en collaboration avec les responsables de services, consolidé par le service financier de Brulocalis et révisé par la Direction. Il a été proposé au Bureau du 25/03/2024 et adopté au Conseil d'administration du 27/03/2024. Il est soumis à l'Assemblée générale du 26/06/2024 pour approbation.



Total revenus	4.880.022 €
Total charges	4.827.198 €
Résultat 2024	52.824 €

Pour 2024, Brulocalis prévoit des revenus pour un montant de 4.880kEUR et des charges de 4.827kEUR. Brulocalis prévoit donc un résultat légèrement positif de 53kEUR.

En conclusion, Le budget 2024 présente un boni de 53k EUR. Il est soumis à l'Assemblée générale des membres pour approbation.

**Perrine LEDAN** : Je constate qu'une évaluation externe est prévue concernant le Programme de Coopération internationale communale (CIC). Dans ce cadre, est-ce que les communes seront sollicitées pour notamment l'établissement des termes de référence ?

**Corinne FRANÇOIS** : Cette évaluation intermédiaire du programme 2022-2026 sera menée par un bureau externe et les communes seront effectivement consultées. Nous sommes en effet soumis à toute une série de vérifications de la part de l'autorité fédérale qui veille à ce que ces fonds importants soient gérés de la meilleure des manières.

Les membres de l'Assemblée générale approuvent le budget 2024 à l'unanimité des membres présents et représentés.

## 7. Cotisations 2025 – Montants et Validation du mode de calcul

**Steve ROOBAERT** : Chaque année, nous présentons :

- pour approbation par l'Assemblée générale, le mode de calcul des cotisations des communes pour l'année prochaine ;
- Le montant des cotisations par commune pour l'année prochaine.

Le mode de calcul des cotisations des communes

Ce mode est le même que celui approuvé par l'Assemblée Générale de l'année passée.

#### Les cotisations par commune

À condition de l'approbation du mode de calcul décrit dans le document annexé à la note, le tableau ci-dessous reprend une estimation des cotisations par commune pour 2025.

Ville / Commune		Cot 2025 indexée
Commune	d'Anderlecht	227.934,21
Commune	d'Auderghem	72.585,68
Commune	de Berchem-Sainte-Agathe	54.316,28
Ville	de Bruxelles	338.908,83
Commune	d'Etterbeek	99.809,13
Commune	d'Evere	90.964,04
Commune	de Forest	114.175,95
Commune	de Ganshoren	53.882,34
Commune	d'Ixelles	167.644,49
Commune	de Jette	107.438,62
Commune	de Koekelberg	47.963,95
Commune	de Molenbeek-Saint-Jean	183.175,11
Commune	de Saint-Gilles	98.671,72
Commune	de Saint-Josse-ten-Noode	56.231,73
Commune	de Schaerbeek	234.258,51
Commune	d'Uccle	163.195,37
Commune	de Watermael-Boitsfort	53.425,46
Commune	de Woluwé-Saint-Lambert	118.953,68
Commune	de Woluwé-Saint-Pierre	86.395,26
		<b>2.369.930,36</b>

Le mode de calcul des cotisations est soumis à l'Assemblée Générale pour approbation.

Le mode de calcul des cotisations 2025 est approuvé par l'Assemblée Générale.

## 8. Présentation du Rapport d'activité 2023

**Céline MERCIER** réalise la présentation du Rapport d'activité 2023.

## 9. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes

**Olivier DELEUZE** invite les membres de l'Assemblée générale à se prononcer sur la décharge aux Administrateurs et celle du Commissaire aux comptes.

Les membres approuvent à l'unanimité.



**Olivier DELEUZE** remercie les membres et partenaires de Brulocalis d'avoir participé à cette Assemblée ainsi que toutes les équipes de Brulocalis pour l'organisation de cet évènement.

L'Assemblée générale est levée.



Corinne FRANÇOIS  
*Directrice*



Olivier DELEUZE  
*Président*